

# **Entretenir la flamme de la Paix**

**par alioune Tine, S.g. RADDHO**

Il ne faut jamais se lasser de le répéter, le XX<sup>e</sup> siècle est le siècle le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité avec ses 160 millions de victimes et près de 48 génocides recensés entre 1945 et 1995. Pendant la même période, on a dénombré 8 millions de morts en Afrique.

Depuis 1970, une trentaine de conflits ont été déclenchés en Afrique (des conflits internes le plus souvent). En République Démocratique du Congo seulement, près de dix pays étaient impliqués dans ce conflit perçu comme « la Première Guerre mondiale africaine ».

La question de fond dans le contexte actuel du continent est d'envisager la construction de mécanismes efficaces, crédibles et non violents de règlement des conflits.

Les normes universellement reconnues sont la promotion des règles démocratiques, la primauté du droit, le respect de l'État de droit et des droits humains. Intégrées dans les constitutions et les législations africaines avec un début de mise en œuvre lors des transitions démocratiques, elles n'ont guère empêché les conflits violents dans la moitié des pays africains.

Polymorphes et fratricides, ces conflits se déclenchent de façon si soudaine qu'ils prennent de court toute l'opinion publique africaine et internationale. Un faisceau d'éléments récurrents les caractérisent.

Des violations graves et massives des droits humains et des libertés publiques qui les précèdent et qui fonctionnent généralement comme les signes annonciateurs les plus palpables (arrestations arbitraires, tortures, exécutions extra-judiciaires, manipulation de la constitution et du code électoral, armement, recrutement de mercenaires et d'enfants soldats, création de milices, etc.).

Des actes inhumains et des atrocités d'une barbarie jusque-là inédite sur le continent et qui se traduisent par un mépris souverain du droit à la vie et de la dignité humaine. Que ce soit au Rwanda, au Burundi, au Liberia, en Sierra Leone, en RCA ou en RDC, on a assisté à la commission d'actes inhumains qui ont tellement heurté la conscience universelle qu'on se demande si on n'a pas atteint la barbarie absolue.

Se pose avec acuité la problématique de la relation à « l'Autre Africain », l'Africain tout proche, mais différent parce qu'il est d'une autre ethnie, d'une autre religion, d'une autre région, d'un autre parti. La diabolisation féroce et sauvage qui s'attache à son image, la haine dont il fait l'objet, au point de donner l'impression que son corps, celui de sa femme et de son fils sont comme le prolongement du champ des hostilités (Rwanda, Burundi, RDC, Congo, RCA, Cote d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, etc.).

Un certain nombre de traits communs qui caractérisent les acteurs de ces conflits. Il existe ainsi deux cancers qui minent le continent.

## ***Le nanisme politique***

Le nanisme politique qui est le fait de leaders sans charisme, sans vision et sans perspective qui visent au ras des pâquerettes naines. Ces leaders actionnent sans vergogne et sans scrupule les leviers identitaires qui constituent par excellence les zones de repli en temps de crise : l'ethnie, la religion, la région. Ces leviers sensibles qui font appel aux instincts grégaires et à l'irrationnel sont convoqués pour susciter l'exclusion et la haine de l'Autre. Ce sont les

formes paroxystiques de ces haines qui ont abouti au génocide du Rwanda, et à des formes latentes en Côte d'Ivoire, au Nigéria, en République Démocratique du Congo, en RCA, etc. En un mot, ces nains politiques ne sont que des ethnocrates qui érigent l'ethnie en stratégie de domination et de conservation du pouvoir politique, voire d'accaparement et de monopolisation des ressources nationales.

### ***Les dinosaures politiques***

Tous ont régné au sommet des États entre dix et trente ans, tous ont résisté aux changements consécutifs aux transitions démocratiques par des manœuvres consistant à manipuler les constitutions, les lois, le code électoral ou à pervertir et à affaiblir les mécanismes de régulation des élections. Tout pour s'éterniser au pouvoir, quitte à installer le chaos, telle semble être leur devise. Parmi les dinosaures, on peut citer Feux Houphouët BOIGNY et Mobutu, Sassou GUESSO, EYADEMA, Lansana CONTE, Oumar BONGO, Blaise COMPAORE, Maouiya Ould TAYA.

Le point commun aux nains et aux dinosaures politiques est le refus de l'alternance. Si le mécanisme de régulation pacifique des conflits est grippé, c'est la violence qui frappe aux portes du pouvoir.

Force est de reconnaître que les transitions démocratiques en Afrique n'ont pas seulement engendré des géants politiques comme Nelson Mandela.

### **LA MAUVAISE FOI DES ACTEURS : « UN PIÈGE SANS FIN »**

La mauvaise foi des acteurs en conflit lors des négociations ou des tentatives de médiation constitue une des questions redoutables en matière de règlement des conflits. Beaucoup d'acteurs signent des engagements avec une extraordinaire facilité mais ne les respectent nullement. D'où toutes les difficultés rencontrées à mettre un terme aux hostilités et à construire une paix durable, d'où le découragement des meilleures volontés devant des conflits qui s'éternisent. La durée des conflits en Angola, au Burundi, en RCA, en Casamance (Sénégal), en RDC, en Somalie, etc., ne s'explique pas autrement.

Il faut absolument que cette question relative à la mauvaise foi, à la rupture de la confiance, à la défiance et à la méfiance qui sont à la base du pourrissement des conflits soit bien identifiée et minutieusement examinée par les ONG, les Organisation Intergouvernementale (OIG) et qu'elle soit inscrite à l'agenda de l'Union Africaine comme un cas prioritaire qui mérite un traitement très sérieux. Sinon, comment faire respecter les accords de cessez-le feu ou les accords de paix sur le continent ? Cette situation très délicate enferme les acteurs dans une espèce de « piège sans fin » qu'aucun médiateur n'arrive à démêler.

### **PAIX, JUSTICE ET RÉCONCILIATION**

La question de la paix, de la justice et de la réconciliation constitue un des nœuds gordiens de la construction de la paix. Beaucoup d'accords de paix occultent, pour des raisons paradoxalement liées à la réconciliation nationale, la question de la justice. Aucune paix ne saurait prospérer sur l'injustice. Les victimes d'atrocités, de crimes internationaux et leurs ayants-droits ont un besoin absolu que justice leur soit rendue. Sans justice, le recours à la vengeance risque d'installer le cycle infernal de la violence. Le triptyque Paix, Justice et Réconciliation est indissociable. Reste à trouver le mécanisme adapté à chaque situation. En Afrique du Sud, la Commission Vérité et Réconciliation a permis de rendre justice à certaines victimes et à d'autres de pardonner les crimes qui ont été reconnus et avoués par leurs auteurs. En Côte d'Ivoire, comment opérer une réconciliation nationale sans identifier et sans juger les

auteurs des charniers, des escadrons de la mort, des tortures, bref des crimes internationaux ? Les conséquences du conflit ivoirien sur la situation économique et sociale évaluée en termes de risques de contamination des pays de la CEDEAO sont loin d'être évaluées. Nous avons assisté à plus d'un million de déplacements de personnes vers des pays très affectés par la crise économique et où les populations d'accueil n'ont pas été formées ni préparées à recevoir autant de monde. Il faut, à l'instar de la Sierra Leone, prévoir un mécanisme qui permette le fonctionnement du triptyque : Paix, Justice et Réconciliation.

Par rapport à ces défis qui posent la redoutable question de la sécurité humaine sur le continent, il convient de prendre des mesures hardies pour atténuer l'impact particulièrement lourd de ces conflits sur les populations civiles africaines.

La question de la mise en œuvre de la Déclaration et du programme d'Action de la Conférence Mondiale contre le Racisme se pose ici. Car l'impact du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance sur la sécurité humaine en Afrique n'est plus à démontrer.

### **MISE EN ŒUVRE DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CPI**

Prévenir les crimes c'est construire un mécanisme crédible et persuasif qui empêche l'impunité des violations graves et massives des droits humains. Sur la question de l'impunité, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine doivent également inscrire sur leur agenda la création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Il faut que le continent se donne les moyens de juger ses criminels. Mieux, il faut qu'il se donne cette indépendance, cette autorité, cette crédibilité. Sinon cette souveraineté sera transférée à la Cour Pénale Internationale et l'Afrique risque de fournir la majeure partie des justiciables de cette institution.

Prévenir les crimes, c'est également, en tant que partie prenante des décisions de la Communauté internationale, signer, ratifier et mettre en œuvre les dispositions de la Cour Pénale Internationale. Les dispositions relatives à la complémentarité permettent le renforcement de l'indépendance des juridictions nationales qui auront désormais la compétence de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime de génocide.

Il faut se réjouir du fait que beaucoup d'États aient ratifié les statuts de Rome et que six Africains aient été élus à la CPI.

Nécessité de comprendre la nature de ces conflits : La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples mais également des organisations comme l'UNESCO, l'UNICEF, le HCR doivent envisager des études sérieuses et approfondies sur les conflits en Afrique, mais surtout sur l'impact de ces conflits sur les droits humains des populations africaines.

### **ANNULATION DE LA DETTE COMME MESURE D'URGENCE DE SAUVEGARDE**

Il existe une relation fonctionnelle entre les conflits et la pauvreté. Des études menées par Stanley SAMARASINGHE ont démontré les relations fonctionnelles entre la pauvreté et les conflits en rappelant qu'au cours des quinze dernières années, les quinze pays les plus pauvres du monde ont connu des conflits violents. De plus, la moitié des pays qui ont les revenus les plus faibles du monde connaissent des conflits violents ou simplement sortent d'un processus de transition post-conflit. En 1990, 70 millions des personnes les plus pauvres du monde ont abandonné leur maison en raison des conflits. Il est difficile à ce point de ne pas interpeller les institutions financières internationales sur l'effet des politiques d'ajustement structurel sur la stabilité du continent.

La violation systématique des droits économiques, sociaux et culturels qu'ils entraînent ne sont pas sans exacerber les contradictions internes qui minent les sociétés africaines. Aujourd'hui, il est difficile pour la communauté internationale de faire l'impasse sur l'annulation de la dette africaine comme mesure d'urgence de sauvegarde par rapport aux conflits qui menacent la survie du continent africain. Elle ne peut faire l'économie de l'annulation de la dette dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Durban au titre des réparations par rapport à l'esclavage et à la colonisation, qui ne sont pas sans liens avec la situation que vit le continent africain.

#### **LA VOLONTÉ D'AGIR MAINTIENT L'ESPOIR DE PAIX**

Face à ces conflits polymorphes et violents qui se posent avec beaucoup d'acuité, et au problème de la généralisation du phénomène de la « rwandisation » ou pire de la « somalisation » des États en crise, certains intellectuels africains analysent le phénomène comme une manière pour le continent de réécrire sa propre histoire et sa propre géographie, de réajuster ses frontières naturelles qui sont différentes de celles arbitrairement fixées par la conférence de Berlin.

Soit ; mais il est possible pour le continent de poursuivre la quête de nouveaux repères autrement que par la violence et par la forme inhumaine et particulièrement odieuse de la négation de l'être humain que l'on constate sur certains théâtres d'hostilités.

Il ne faut pas se faire d'illusions, ni donner dans l'angélisme en niant la réalité des conflits dans la société. Les conflits font partie de la vie et sont inhérents à l'existence de toute communauté humaine. Ce qui différencie justement les sociétés aujourd'hui, c'est la manière dont elles empêchent la manifestation violente et meurtrière des conflits par la mise en place de mécanismes de régulation pacifique qui fonctionnent efficacement.

Au regard de ce qui vient d'être énoncé et qui fait de l'Afrique un continent paria, marginalisé, englué dans le piège sans fin des conflits ethniques, miné par l'instabilité politique et le grave déficit de sécurité humaine, faut-il prendre pour utopiques les propositions de la RADDHO relatives à la Déclaration Universelle du Droit à la Paix ? La paix institutionnalisée par le Droit international est possible.

**Construire la paix, c'est d'abord entretenir la flamme de l'espoir, posture difficile à soutenir dans le contexte de l'afro-pessimisme ambiant fortement alimenté par la passe difficile que traverse le continent.**

Pour la RADDHO, le 54<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH est une occasion de reproduire le geste auguste des Maliens qui, le 27 mars 1996, ont allumé la Flamme de la paix pour détruire les armes qui ont opposé l'armée malienne aux Touareg du Front Populaire de Libération de l'AZAWAD.

En effet, en présence du Président Jerry Rawlings du Ghana, qui assurait la Présidence de la CEDEAO, du Président malien Alpha Oumar Konaré et des représentants des Touareg, les frères maliens ont détruit symboliquement les armes pour sceller définitivement la paix retrouvée.

Dans toutes les régions du Sénégal, la RADDHO a réitéré ce geste symbolique avec les autorités nationales et régionales, pour dire au gouvernement sénégalais et au MFDC de détruire les engins de mort en Casamance. Pour dire à toute l'Afrique que l'heure est venue d'allumer et d'entretenir la flamme de la paix pour la renaissance du continent.

Entretenir la flamme de la paix, c'est véritablement s'inscrire dans la perspective de construire une paix durable sur le continent, et c'est surtout puissamment cultiver l'espoir.

Aujourd'hui plus que jamais l'espoir est permis. Loin de baisser les bras, les Africains se mobilisent et agissent. Les organisations gouvernementales, non gouvernementales et intergouvernementales de même que les populations civiles n'ont jamais été aussi mobilisées pour la construction de la paix. Le cas de la crise ivoirienne est un exemple concret.

Ce travail en synergie de construction de la paix nécessite cependant de structurer, de coordonner et d'assurer la formation de tous ces mouvements qui viennent d'horizons très divers (les organisations de droits humains, de développement, religieuses, de jeunes, de femmes et même du monde du sport).

Il faut inciter ces organisations à partager le plus largement possible la même vision de la construction de la paix, à éviter la compétition qui, parfois, loin de consolider le processus de paix, peut s'avérer un véritable obstacle. Des cas ont été observés en RDC mais aussi en Casamance.

Former à la culture et à la construction de la paix est une véritable gageure, car les instituts de formation à la culture de la paix et aux droits humains font cruellement défaut sur le continent. Or, il faut renforcer les institutions qui existent et en créer là où il en manque, de manière à accompagner et à sécuriser efficacement les processus de transition démocratique. Car enfin, comment être un républicain, ou simplement un citoyen, si l'on ignore les valeurs de la république ou de la citoyenneté ? Ces valeurs doivent s'acquérir dès l'enfance, c'est-à-dire à l'école élémentaire .

Les ONG africaines souffrent de faiblesses structurelles, institutionnelles et financières, ce qui limite beaucoup leurs actions, car on ne peut plus se fier seulement aux convictions militantes. Le savoir-faire, la compétence comme l'expertise doivent sans arrêt les alimenter, être leur ressort.

#### **PRIVILÉGIER LA DÉMARCHE PRO-ACTIVE**

Il faut bannir actuellement le recours systématique au comportement **réactif** des États et des ONG qui ressemble beaucoup au médecin après la mort. Il faut désormais privilégier la démarche **pro-active** qui met l'accent sur la prévention et les décisions efficaces qui anticipent sur les catastrophes et les conflits violents. Or, cela nécessite la mise en place de **mécanismes d'alerte précoce** qui appellent immédiatement des **réponses adéquates**, des compétences pour analyser minutieusement les contextes politiques, décrypter et interpréter les signes annonciateurs de conflits et apporter les réponses appropriées. Les alertes précoces qui sont restées sans réponse idoine ont coûté trop cher à la communauté internationale. Les coûts humains et financiers de gestion des conflits au Rwanda et dans d'autres contrées africaines auraient pu être évités si l'on avait réagi efficacement après les alertes d'urgence.

Par conséquent, il faut commencer à mettre un mécanisme permettant le fonctionnement du **couple alerte précoce/action précoce**. Ces deux mécanismes font cruellement défaut sur le continent. Il faut absolument qu'une réflexion approfondie soit menée pour trouver une solution idoine à cette question fondamentale pour la construction de la paix.

Car la gestion des conflits est financièrement onéreuse et humainement difficile, d'où la nécessité absolue d'investir dans la prévention des conflits.

#### **SURVEILLER LE NIGÉRIA, LE TOGO, LA GUINÉE BISSAU, LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, LA GAMBIE ET LA MAURITANIE**

Et pour prêcher d'exemple, nous invitons la communauté internationale à anticiper sur la situation du **Nigéria** et surtout du **Togo**.

Au **Nigéria** parce que depuis quelques années nous assistons au développement de la violence politique avec l'assassinat d'hommes politiques et de juges réputés pour leur action pour la protection des droits humains. Mais également s'y manifeste une violence fondée sur l'intolérance et la discrimination basées sur la religion, l'ethnie et le sexe. Il faut dès maintenant surveiller la prochaine élection présidentielle au Nigéria et se réjouir de la candidature de OWJUKU. Beaucoup de seigneurs de guerre devraient méditer son exemple, car c'est un itinéraire qui a commencé par les armes et qui se termine par les urnes. Mieux vaut mettre en place des mécanismes qui permettent le débat libre et démocratique, la compétition saine et transparente qui donnent l'accès aux hautes fonctions publiques de l'État. En Occident, la guerre verbale, littéralement la polémique, a pris le pas sur la guerre pour de vrai.

Le **Togo** est également à surveiller car c'est un pays reconnu surtout pour les violations des droits humains commises contre les opposants au régime d'EYADEMA. En 1999, ce Président qui est au pouvoir depuis 1967, avait promis à Jacques Chirac de ne plus être candidat à l'élection présidentielle. Aujourd'hui, il a viré à 180°. Il vient de procéder à une réforme constitutionnelle qui a modifié 35 articles de la Constitution pour pouvoir s'éterniser au pouvoir. A Lomé, le ton est donné par les banderoles qui flottent dans les avenues où il est écrit « EYADEMA TOUJOURS, EYADEMA ENCORE ».

A cela s'ajoute la modification des dispositions du code électoral consensuel de 1999. Bref, les mécanismes de régulation pacifique des conflits sont en train d'être modifiés de façon unilatérale pour exclure ou neutraliser les adversaires politiques.

Or, cette phase préélectorale avec les tensions politiques et autres violences potentielles qu'elle annonce est aussi cruciale dans l'observation de l'élection présidentielle que la surveillance de la régularité du scrutin. Si les Nations-Unies, l'Union Européenne, l'Union Africaine ou la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ou les ONG internationales comme la FIDH, l'UIDH, la CIJ ou la RADDHO, doivent envoyer des observateurs, le moment est propice. Le contentieux est déjà inscrit dans les textes législatifs et constitutionnels. Si ces institutions doivent envisager des médiations entre les acteurs politiques à Lomé, c'est le moment. Donc, Gnassingbé EYADEMA a suffisamment d'occupations en matière de résolution de conflits au Togo. La CEDEAO ferait mieux de lui donner congé et de trouver pour la crise ivoirienne un autre coordonnateur du groupe de contact de haut niveau. Mieux, le moment est venu de mettre en place un groupe de contact pour anticiper sur le cas togolais.

Indépendamment de ces pays, il faut surveiller la Guinée Bissau, la Mauritanie, la Gambie, la république de Guinée et le Liberia.

### **En Casamance**

Il existe un temps pour tout. Le temps des négociations pour la signature des accords de paix a sonné. Le temps du conflit armé en Casamance est bien derrière nous. C'est bien parce que le temps des négociations n'a pas été respecté que ce conflit pourrait et vire au banditisme.

Il est avéré pour tout le monde que ce conflit est une impasse sur tous les plans : humain, militaire, politique économique, etc., sauf pour les nageurs en eaux troubles qui bâtissent leur fortune sur le sang. Aujourd'hui, le défi majeur du gouvernement et du MFDC est de dépasser le temps précaire et dangereux de ni guerre ni paix. La tragédie du bateau « le Joola » est d'ailleurs une des plus graves conséquences de cet état de fait.

Tous comptes faits, l'espoir est permis.

Parce qu'il s'agit d'abord d'une aspiration très profonde des populations sénégalaises et fondamentalement de celles de la région naturelle de Casamance totalement meurtries par vingt ans de conflit armé.

**L'espoir est permis** parce que cette aspiration à la paix est portée aujourd'hui par beaucoup d'organisations non gouvernementales, d'hommes, de femmes et d'enfants (élèves du Lycée Djignabo) qui s'investissent quotidiennement pour la construction de la Paix.

**L'espoir est permis** parce que parmi les ressources humaines qui sont engagées dans la construction de la Paix sur le continent en Afrique, beaucoup sont des Sénégalais : ainsi de Lamine CISSE en Afrique Centrale, de Moustapha NIASS en République Démocratique du Congo, de Kéba MBAYE qui récemment à Marcoussis assurait la vice - présidence de la table ronde auprès de Pierre Mazeau. Nous savons que les premiers accords qui ont permis la cessation des hostilités en Côte d'Ivoire le 17 Octobre 2002 ont été signés grâce à la médiation du Ministre d'Etat Ministre des Affaires Étrangères, Cheikh Tidjane GADIO. Nul n'ignore le rôle fondamental joué par le Président Abdoulaye WADE dans la crise ivoirienne depuis le déclenchement du conflit, le 19 Septembre 2002. Sans compter son implication dans la crise malgache et en Palestine. On sait aussi que le Secrétaire Général de l'OIF, le Président Abdou DIOUF, a joué sa partition à Marcoussis. Mieux d'éminentes personnalités politiques Sénégalaises ont joué dans les coulisses un rôle non négligeable tout au long du processus de négociations à Marcoussis.

**Qui peut le plus peut le moins.** Le moment est venu de vaincre le signe indien des négociations de paix ratées. Cette fatalité qui pèse sur le conflit casamançais finit par donner l'impression d'une guigne. Certaines ONG basées en Casamance n'hésitent plus à avoir recours à des remèdes de type mystique pour exorciser les esprits malins qui s'amuse à bloquer les négociations de paix.

En réalité, le fond du problème, c'est la volonté politique réelle de s'engager dans des négociations franches, sincères et crédibles. Quand le Président Abdou Diouf s'y est engagé en décembre 1999, il a failli réussir ; d'ailleurs, si on avait continué le processus de Banjul I et II, le conflit en Casamance serait, aujourd'hui, un vieux souvenir. Mais il n'est jamais trop tard pour vaincre **le signe indien** et pour bien faire.

A Me Abdoulaye WADE de jouer maintenant. A lui d'agir de manière à ce que la flamme de la paix soit pour **aujourd'hui** en Casamance.